



Préserver l'autonomie des aînés
.....

gieimpa

Ingénierie
Maintien à domicile
des Personnes Âgées

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

www.gie-impa.fr

Rapport d'activité 2020

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté



L'essentiel & plus encore

EDITO

Regards croisés entre le Président, Yves Bard, et le Directeur, Jean-Marie Boulec

A la même époque, l'an dernier, nous annonçons dans l'édito du précédent rapport d'activité, les offres de service sur lesquels l'inter régime s'investirait en 2020. Et bien entendu, l'actualité sanitaire a bouleversé nos calendriers, nos habitudes de travail et de vie, mais pas nos ambitions.

Au contraire, cette crise sanitaire si douloureuse soit-elle, nous conforte dans nos actions et dans nos missions au service des publics retraités. Les personnes âgées paient un lourd tribut, pas seulement des conséquences directes d'une contamination à la COVID, mais aussi par les mesures d'isolement et de confinement que nous adoptons collectivement pour les protéger face au virus.

C'est dans ce contexte, que la problématique de la solitude des aînés a été remise sur le devant de la scène politique et médiatique. Le Gie IMPA et les caisses de retraite Carsat et MSA, sont engagées depuis 6 années pour prévenir l'isolement social des retraités ; et par les financements alloués depuis toutes ces années, des dynamiques territoriales ont été renforcées, et ont pris encore plus de sens en 2020. Nous sommes fiers de pouvoir nous appuyer sur des acteurs locaux, engagés, qui ont fait preuve de créativité et d'agilité pour être au plus près des publics fragiles.

Nous avons pu compter aussi sur l'ensemble des acteurs intervenant pour les Ateliers Bons Jours, pour adapter leurs interventions, en continuant de porter les messages de prévention par téléphone notamment, plus que jamais nécessaires en période de confinement et de sédentarité accrue. La bienveillance des financeurs et des pilotes de nos actions doit également être soulignée. Elle a permis de mettre en place, dans de bonnes conditions, des actions répondant aux contraintes évolutives du moment.

Nous citons les actions collectives, mais les aides individuelles ont également été fortement perturbées par cette crise sanitaire, notamment durant le confinement du printemps. Des enseignements en ont été tirés, et

les évaluateurs et prestataires d'aide à domicile ont pu recommencer à intervenir à domicile cet été, avec toutes les précautions nécessaires. Loin de fuir notre responsabilité face aux demandeurs d'aides ménagères, les évaluateurs ont rapidement émis le souhait de retourner sur le terrain, car la qualité de l'échange avec le bénéficiaire n'est jamais aussi facile qu'en face à face et pour cela nous remercions les équipes qui, chaque jour se déplacent pour aller au-devant des assurés, évaluer leurs besoins d'aide quotidienne et proposer un plan d'aide adapté.

Nous ne pouvons citer toutes les mesures prises pour nous adapter à la crise dans cet édit, mais ce rapport d'activités mettra l'accent sur les actions menées pour continuer, voire renforcer notre offre de service aux retraités. Merci à tous nos partenaires, aux équipes et aux caisses de retraite pour leur soutien, leur mobilisation et leur engagement.

Cette crise nous conforte donc dans nos ambitions, que nous continuerons de porter en 2021 :

- Avec la construction d'une offre d'aide aux aidants,
- En évaluant et en adaptant le dispositif Sortie d'hospitalisation, en appui du système hospitalier,
- En renforçant nos liens avec les Conseils Départementaux, avec lesquels, la transversalité est gage d'un parcours fluide pour le retraité,
- En intégrant de nouveaux partenaires à nos actions permettant ainsi d'accroître le nombre de bénéficiaires de nos offres de service.

L'année fut éprouvante, mais riche d'apprentissages dans la gestion de nos salariés, dans nos relations avec notre environnement et dans l'usage des nouvelles technologies (ateliers en virtuel, coaching téléphonique, réunions à distance, Zastuces ...).

Nous espérons que ce rapport d'activités illustre notre engagement collectif.

Bonne lecture



Yves Bard,
Président Gie IMPA



Jean-Marie Boulec,
Directeur Gie IMPA



L'APPEL À PROJETS DU GIE IMPA : la lutte contre l'isolement social des retraités au coeur des préoccupations en 2020

La lutte contre l'isolement est un facteur de prévention de la perte d'autonomie. Ainsi, et pour la septième année consécutive, le groupement des caisses de retraite de la Bourgogne-Franche-Comté - rassemblées au sein du Gie IMPA - s'est engagé au travers d'un appel à projets. L'objectif est de permettre à des structures et acteurs de terrain du territoire de mettre en place des actions de prévention et d'accompagnement pour lutter contre l'isolement social des seniors.

D'après une étude des Petits Frères des Pauvres¹, en Bourgogne-Franche-Comté, 27% des personnes ayant 60 ans ou plus sont isolées de leur cercle familial, et 32% de leur cercle amical.

Depuis 2020 d'autant plus, les seniors sont particulièrement fragilisés par un virus qui en fait les principales victimes. Mais l'isolement n'est pas éphémère, car bien qu'accentué durant la crise sanitaire, il est subi par beaucoup depuis des années. C'est pourquoi le Gie IMPA reste engagé, afin d'accompagner les porteurs de projets dans la mise en place d'actions qui répondent à des besoins identifiés localement et dans le but de lutter contre l'isolement de nos aînés. La dotation commune des caisses est abondée par celle des Conférences des Financeurs des différents départements

de la région Bourgogne-Franche-Comté, afin d'apporter les moyens nécessaires à de nombreuses structures en lien direct avec les seniors.

Face à cette année particulière, une adaptation des actions proposées, notamment collectives, a été nécessaire pour maintenir un lien social avec les seniors, tout en respectant les mesures sanitaires. Leur soutien est donc primordial pour que l'élan de solidarité observé puisse perdurer et que ce travail collaboratif, entre les différents acteurs investis dans le champ de la prévention et de l'accompagnement du public retraité, constitue une ressource pérenne pour les seniors de la Bourgogne-Franche-Comté.

Avec une enveloppe commune des caisses de retraite et des Conférences des Financeurs de plus de **1,2 millions d'euros**, **96 initiatives** ont pu être financées sur tout le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté en 2020, accompagnant ainsi près de **18 400 personnes**. La crise sanitaire a remis au coeur des préoccupations de chacun la nécessité de maintenir le lien avec nos aînés. Ainsi, les projets financés en 2020 par l'appel à projets ont certes vu leur format évoluer, mais la lutte contre l'isolement est restée l'objectif majeur.

Focus sur 2 actions 2020

Programme « Cinéma Méditation » par la Maison de quartier Centre-Ville de Belfort (90) :

Les 6 séances gratuites de « Cinéma Méditation » proposées sont l'occasion d'un partage, dans le cadre d'une séance de cinéma et d'échange après projection.

Ainsi, grâce à ces séances de projection de films et aux débats associés, les personnes retraitées ont pu se créer une « bulle de bien-être » et ressentir la joie d'échanger avec les autres. Pour chaque participant, c'est surtout, un moment pour se ressourcer et se recentrer sur l'essentiel. Les échanges qui ponctuent chaque séance autour du buffet préparé par les bénévoles du centre expriment bien cet état de fait.

¹ D'après le baromètre issu du rapport des Petits Frères des Pauvres du 30 septembre 2019 Solitude et Isolement, quand on a plus de 60 ans en France. <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/milieu-rural-ou-urbain-contre-l-isolement-des-personnes-agees-dans-les-territoires>

Le réseau Tiss 'Âges du CCAS de Lons le Saunier :

Visites burlesques au domicile des seniors par des bénévoles, sorties culturelles, ateliers divers ou encore portage de livres, le CCAS de Lons le Saunier s'inscrit également dans la démarche Villes amies des Aînés. Afin de (re)créer du lien social, de la citoyenneté et du pouvoir d'agir, tout en redonnant un certain élan à la culture, le CCAS de Lons a mis l'accent sur ce point en proposant des ateliers d'écriture, des sorties ciné seniors ou encore des spectacles, et le programme Domi'livres, où la médiathèque vient auprès des personnes âgées plutôt que l'inverse, le tout avec l'aide de bénévoles. La période de crise sanitaire n'a pas ébranlé leur motivation puisqu'ils ont entamé une distribution de livres, jeux et radios aux personnes âgées notamment isolées bénéficiaires de leurs actions, tout en gardant un contact téléphonique régulier avec eux.



Coopération avec la Conférence des financeurs : Témoignage de la Côte d'Or



« Depuis 2017, la Conférence des Financeurs de Côte d'Or a soutenu 20 projets dans le cadre de l'appel à projets Lutte contre l'isolement social du Gie IMPA. Chaque dossier est examiné conjointement entre le Gie IMPA et la Conférence. C'est une véritable relation de confiance qui s'est instaurée et cette synergie permet la mise en place d'actions concrètes sur le département en faveur des seniors isolés. »

Jérôme Pelissier, Directeur de l'accompagnement à l'Autonomie au Conseil Départemental de Côte d'Or.



L'ACTIVITÉ EVALUATIONS

en quelques chiffres :

Les 28 Evalueurs de besoins d'aide à domicile (EBAD) ont traité toutes les commandes faites par les caisses de retraite* soit 17 237 évaluations qui ont abouti à 15 098 facturations.

Les visites à domicile représentent plus de 71% de leur temps de travail

(trajet compris), le temps restant étant dédié à l'administratif et aux réunions/formations.

L'année 2020 étant particulière, le nombre de kilomètres parcourus a été réduit et représente 295 587 kilomètres en baisse de 39.5% par rapport à 2019.

Focus sur la gestion de l'activité durant la crise sanitaire :

A la veille du premier confinement, en mars 2020, les équipes ont rapidement organisé une activité télétravaillable (une première dans l'histoire du Gie IMPA). Ainsi les évaluateurs ont pu maintenir le lien social avec les personnes âgées par l'intermédiaire d'évaluations par téléphone. Les visites à domicile ont repris progressivement en juin puis totalement en juillet. Le second confinement a été géré différemment. Afin de prendre en compte la fragilité et les difficultés des personnes âgées vécues pendant le premier confinement, l'équipe d'évaluateurs est restée mobilisée sur le terrain en maintenant au maximum les visites à domicile.

Au final, ce sont **6 343 évaluations par téléphone et 8 755 visites à domicile** qui ont été réalisées.

En fin d'année, quelques évaluateurs ont également pu réaliser des appels de convivialité à destination des retraités fragiles du régime général. Cette activité a généré 170 appels.



CHIFFRES CLÉS

17 237

évaluations
réalisées
par

28

évaluateurs
en 2020

*Carsat, MSA, DGAFP, CNRACL
et CMCAS

Retour d'expérience des évaluateurs suite au confinement



« Le retour des visites à domicile était une très bonne façon de reprendre petit à petit, de ne pas reprendre complètement d'un seul coup car ça nous permet de nous réadapter avec les nouvelles conditions de visite à domicile avec moins de pression. »

« positif malgré les contraintes de distanciation sociale et de désinfection »

« il était important de revenir progressivement au domicile des personnes âgées »

« soulagée de reprendre les visites à domicile pour un travail de qualité auprès des personnes âgées »

LA SORTIE D'HOSPITALISATION :

*Un dispositif au plus près des besoins,
en période de crise sanitaire*



Axe phare de la prévention à la perte de l'autonomie, le dispositif « Sortie d'hospitalisation », créé depuis 2007 par le Gie IMPA, coordonne les acteurs du sanitaire et du social pour un retour sécurisé après hospitalisation des personnes retraitées Carsat et MSA, sur la Bourgogne-Franche-Comté.

Evitant les sorties mal préparées qui peuvent entraîner une dégradation de l'état de santé de la personne, ce dispositif constitue depuis le début

de la crise sanitaire de 2020, un véritable levier pour libérer les lits, tout en prévenant les ré-hospitalisations précoces ou inadaptées.

Aussi pendant toute la période de l'état d'urgence sanitaire, les règles de transmission ont été assouplies, pour permettre aux personnes retraitées sortant des services d'urgence, de bénéficier également d'une « Sortie d'hospitalisation ».

Prestations proposées :

- Jusqu'à **25 heures** d'aide à domicile effectuées dans la limite de **12 semaines**, qui suivent la sortie (hors week-ends et jours fériés) : aide-ménagère, accompagnement à la toilette, aux courses ...
- Et/ou la mobilisation d'un forfait (100 ou 200 €) : aides techniques, portage de repas, téléassistance, ...

Actualités et chiffres clés :

Depuis sa création, ce sont 62.121 sorties d'hospitalisation, dont **4 858 réalisées en 2020**.

Avec un recul de 12 ans, ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation, autour de trois axes : qualité perçue, amélioration et évaluation médico-économique.

Les résultats de cette étude seront livrés par le Pôle de Gériatrie et d'Innovation, en septembre 2021.



« Le dispositif permet de reprendre ses marques lentement mais sûrement. »

« Profond soulagement, les tâches prioritaires sont faites. »

« Ce dispositif a été d'un vrai secours en cette période très difficile et l'aide apportée par G. un soutien important »

« Les aides pour moi ont été d'une grande utilité pécuniairement et surtout indispensables, par deux fois, à la sortie de l'hôpital. »



CHIFFRES
CLÉS

4 858
sorties
d'hospitalisation
en 2020



LES ZASTUCES SAISON 3

Silence, ça tourne

Après une 1ère saison, en 2014, composée de 40 épisodes « format dessin animé » mettant en scène une famille de magiciens, puis une 2ème saison, en 2017, avec 19 retraités qui donnent leurs Zastuces pour bien vieillir ... la 3ème saison arrive bientôt !

La saison 3 ... « Le défi des Zastuces » !

Cette saison abordera les conseils « santé - bien être des retraités » de façon ludique, en proposant des défis aux retraités et pédagogique, par la diffusion de conseils d'experts sous deux formats différents.

En octobre 2020 et en amont de la série complète, deux épisodes tests, autour de la mémoire, ont été tournés à la citadelle de Besançon, afin d'introduire les personnages et l'univers mis en scène. Ils sont organisés autour de défis et de conseils donnés par un expert.

Un projet national

Le projet et les pilotes ont été présentés à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse : ils ont reçu un excellent accueil et la CNAV a accepté de financer la conception de l'ensemble de la saison. La saison 3 des Zastuces sera donc construite en coordination avec la CNAV et sera nationale : les lieux culturels et patrimoniaux où seront tournés les épisodes de la saison 3 seront situés dans tous les coins de France !



CHIFFRES CLÉS

5 000

téléchargements
de l'application
des Zastuces

Les Zastuces contre l'isolement des retraités

L'application les Zastuces et la page facebook accompagnent les retraités connectés en leur apportant des informations d'actualité sur les mesures de prévention liées au Covid 19, des idées d'activités à domicile et des défis à relever. La communauté est animée quotidiennement par des challenges.



C'est une multitude d'idées qui sont présentées pour intéresser nos retraités !

Les Zastuces s'invitent dans les messageries des retraités de Bourgogne-Franche-Comté

Lancée en octobre 2020, la newsletter des Zastuces permet aux retraités de recevoir gratuitement et chaque mois des informations de la part des caisses de retraite de Sécurité sociale directement dans leur boîte mail.

Proposer des conseils et des astuces pour vivre une retraite dynamique est la mission de cette newsletter. Ce rendez-vous mensuel propose des articles de fond, en lien avec les problématiques du quotidien dans le but d'éveiller la curiosité des lecteurs. Chaque article est également publié dans la rubrique « blog » sur le site internet des Zastuces.

La newsletter invite le lecteur à devenir acteur : c'est là tout l'enjeu pour vivre une retraite dynamique !



LES ATOUTS DE L'ÂGE,

un dispositif qui fait ses preuves auprès des directeurs d'établissements et des résidents

En 2020, 42 devis ont été signés, sur un objectif initial de 50 modules, (soit 82% de l'objectif). Le Gie IMPA peut se féliciter de cette demande forte compte tenu de l'année particulière et du contexte sanitaire.

Sur ces 42 modules commandés, 14 ont pu être clôturés en 2020, 16 modules

sont en attente de reprise en fonction de la situation sanitaire, et 12 n'ont pas pu débiter en 2020.

21 résidences ont souhaité mettre en place au moins un module. On observe une fidélisation remarquable des résidences autonomie puisque 48% des résidences ont signés plusieurs devis.

Focus : Grâce à la collaboration et au soutien du Conseil Départemental 71, 12 Directeurs d'établissements ont souhaité mettre en place un module « Les atouts de l'âge », soit un total de 29 modules sollicités.

Les thématiques les plus couvertes au niveau régional :

Santé globale

- Ces modules permettent aux résidents d'avoir accès à des conseils en prévention sur le bien vieillir d'une façon plus générale
- On compte : 7 modules «Atelier du bien vieillir», 6 modules « PAC Eureka résidents», 5 modules «Questions de sens»

Activité physique

- Ces modules permettent de maintenir ou de développer son capital santé, par des exercices ludiques et adaptés aux résidents
- On compte : 6 modules «Un, deux, trois équilibre» et 4 modules «En pleine forme

Les outils numériques

- Le module permettant de s'initier aux nouvelles technologies permet de découvrir les outils numériques et d'utiliser internet, les appels visio, la téléassistance, les objets connectés...
- On compte 5 modules «Restez connectés»

Les 18 autres modules plébiscités regroupent différentes thématiques, comme le sommeil, la nutrition, l'estime de soi ou le rapport aux médicaments. Ces thématiques plus spécifiques permettent aux Directeurs d'établissements d'apporter des solutions et des éléments de prévention à des problématiques ciblées décelées chez leurs résidents.



« La séance m'a beaucoup plu. Même si je ne peux pas toujours tout faire, je viens pour essayer de m'améliorer. Les séances me font du bien, moralement et physiquement. » Jeanne, 87 ans



CHIFFRES CLÉS

42
modules
commandés
en 2020

48%
des résidences
ont signés
plusieurs devis



LES ATELIERS BONS JOURS : une année sous le signe de l'agilité

Les Ateliers Bons Jours ont été directement impactés par la crise sanitaire puisque les actions ont dû être suspendues pendant près de 6 mois.

Néanmoins en 2020, ce sont tout de même 339 ateliers qui ont été organisés dans la région réunissant 2924 retraités. Les Ateliers Bons Jours ont su s'adapter au contexte sanitaire en déployant des ateliers en toute sécurité avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict validé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté lorsque le présentiel était possible. En situation de confinement pour ne pas perdre le lien avec les retraités, des solutions alternatives ont

été proposées avec notamment des coachings prévention par téléphone.

Grâce à un travail conséquent des partenaires et des garants, l'année 2020 est celle du développement de l'offre 2.0. qui, au-delà de la crise, permet de toucher un public plus jeune.

L'offre 2.0 est disponible en ligne sur la plateforme Happyvisio qui propose une assistance à la connexion pour les retraités qui en auraient besoin.

Les coordinations restent le guichet unique Ateliers Bons Jours pour organiser les ateliers en présentiel ou en distanciel.



Pauline, 87 ans, retraitée vivant dans l'Yonne. Elle a participé à plusieurs ateliers en présentiel et a souhaité reprendre ses participations avec le format digital.

« J'aime bien participer à ces ateliers en présentiel car ça m'a permis de me faire des copines dans les villages voisins. Je me sens mieux intégrée dans la campagne où je me suis installée. Ça me permet d'approfondir mes connaissances : confronter mes pensées avec les autres personnes et quelques fois, ça modifie mes a priori. Ça m'a permis aussi de voir en quoi consistaient les ateliers.

Aussi, ça me donne un cadre : je suis obligée d'organiser ma journée avec les rendez-vous aux ateliers que j'ai. Je me sens moins seule et ça rythme mon quotidien ».



CHIFFRES CLÉS

339

ateliers en 2020
pour

2 924

retraités



Renée, 70 ans, retraitée vivant dans le Doubs. Elle a découvert les Ateliers Bons Jours pendant le 2nd confinement, en octobre 2020, grâce à l'offre numérique.

« J'ai connu les Ateliers Bons Jours par hasard. Depuis le premier confinement j'étais inscrite sur HappyVisio et je suivais régulièrement leurs conférences. En parcourant une liste d'ateliers, j'ai découvert celui sur le sommeil organisé par les Ateliers Bons Jours ainsi que le code d'accès pour s'y inscrire. J'ai ensuite été contactée par la coordinatrice et j'ai suivi les ateliers 'Sommeil' et 'Vitalité'. Je souhaite maintenant suivre les ateliers 'Equilibre' et 'Nutrition'.

J'aime beaucoup participer aux ateliers car ils me permettent d'améliorer et de compléter mes connaissances, de maintenir une vie sociale. Quand on arrive à la retraite, l'agenda autrefois bien rempli est vide. Donc avoir maintenant les Ateliers Bons Jours et les conférences, ça structure ma semaine ».

AIDE AUX AIDANTS :

De nouvelles solutions en perspective !

Les proches aidants jouent un rôle majeur dans la délivrance des soins et l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne au profit d'un proche dépendant.

Une politique interrégime claire et proactive à destination des aidants est apparue nécessaire et pertinente pour le Gie IMPA.

En 2020, sa politique d'aide aux aidants s'articule autour d'une doctrine en trois temps :

- Une prestation d'aide individuelle harmonisée ;
- Des ateliers de prévention répondant réellement aux besoins des aidants ;
- Un plan de communication auprès des aidants et acteurs locaux.

Vous avez-dit, prestation individuelle : Qu'est-ce que le relayage ?

Prestation de répit à domicile, le relayage peut être proposé 7j/7 ; en journée, en soirée et la nuit. La durée de remplacement peut aller de 4H jusqu'à 72H accordées annuellement.

Porté par la MSA Bourgogne et l'ARS, le relayage a permis, en 2020, un répit pour 49 aidants de Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce cadre, les caisses de retraite du Gie IMPA octroient 625 € minimum (en fonction de la caisse de retraite) pour 24H de prise en charge avec un reste à charge limité à 2.08€ de l'heure pour aidant.



« Cela permet de s'évader »

« Cela me libère pour un moment de la charge et du stress de mon mari »

« Cela donne la possibilité de partir faire une randonnée en toute confiance »



CHIFFRES
CLÉS

49

aidants ont pu
bénéficier
d'un répit
en 2020



FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

des seniors par l'utilisation d'aides techniques

En tant que premier intervenant au domicile des seniors, le Gie IMPA a pour rôle de sensibiliser sur les risques domestiques et d'apporter des conseils pour bien vieillir chez soi.

Grâce à l'appui du Conseil Départemental 71, plusieurs outils ont été créés afin d'améliorer la communication auprès des assurés :

- Un outil dématérialisé de référencement d'aides techniques, utilisé par les Evalueurs de Besoins à Domicile lors des visites pour présenter les aides techniques possibles, avec des photos et conseils sur leur utilisation.
- Deux plaquettes de sensibilisation à destination des seniors visités. L'une retrace le processus d'accompagnement au projet d'adaptation du logement, l'autre recense les aides techniques les plus plébiscitées. Le soutien des autres Conseils Départementaux de Bourgogne Franche-Comté permettra de déployer ces plaquettes sur l'ensemble des départements.

En parallèle, dans une volonté d'améliorer la formation de nos Evalueurs de Besoins d'Aide à Domicile, une visite du logement témoin de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a été organisée à Chalon sur Saône, en partenariat avec le Conseil Départemental 71. Grâce à cette action, les Evalueurs peuvent à leur tour sensibiliser les usagers à des solutions innovantes pour adapter leur logement.



« Ça me permet de bien comprendre comment ça fonctionne entre les différents organismes. Les étapes sont bien indiquées, on sait ce qui va se passer et on a les contacts des professionnels. Le format est bien, il y a beaucoup d'informations mais pas trop non plus, il y a de bons conseils. J'y vois plus clair sur comment ça va se passer, je vais la garder de côté pour ne pas oublier. »



CHIFFRES
CLÉS

108

plaquettes
déployées
en 2020

CONSEILS ET ASTUCES POUR LA MISE EN PLACE DE VOTRE PROJET

- Attendre l'accord du prestataire habilité avant d'entamer les travaux.
- Faire réaliser trois devis par des artisans du bâtiment.
- La Carsat verse un acompte de 50 % du montant de la subvention au lancement des travaux et le solde une fois les travaux terminés.
- La MSA ne verse pas d'acompte, la totalité de l'aide est versée à la fin des travaux.
- En fonction des financeurs, les acomptes et les soldes seront versés :
 - soit par le financeur directement,
 - soit par le prestataire habilité.
- Les délais moyens mentionnés peuvent varier en fonction des financeurs, du prestataire habilité ainsi que de la nature des travaux.
- Les critères d'éligibilité varient en fonction des financeurs, contactez le prestataire habilité pour en savoir plus.

Évaluateur à domicile vous apporte conseils et expertise sur les aides humaines et techniques auxquelles vous pouvez prétendre, par le financement de votre Caisse de retraite.

Pour toutes questions liées aux financements et à votre éligibilité, vous pouvez solliciter un prestataire habilité :

SOLIRIA 25 - 25 - 90
3 rue du Golf
21000 DIJON
Tél. : 03 81 81 23 33
Mail : contact@spzsoliria.fr

URBAM CONSEIL
45 bis, rue de Nancy
58000 EPINAL
Tél. : 03 25 84 05 90
Mail : contact@urbam.fr

URBANIS
55 avenue du Drapier
21000 DIJON
Tél. : 03 80 71 21 20
Mail : djonurbanis.fr

VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU D'ADAPTATION DANS VOTRE LOGEMENT

Des aides existent pour vous aider à financer votre projet.

Toutes les informations pour savoir à qui vous en fonction de vos besoins et de votre situation.

Document financé par :

URBAM CONSEIL, SOLIRIA, URBANIS, IMPA, Carat Bourgogne-Franche-Comté

TABOURET DE DOUCHE

Le tabouret de douche limite les risques de chutes et vous apporte plus de confort et de sécurité lors de votre toilette. Sa hauteur est réglable et ses embouts antidérapants permettent une stabilité optimale. Il existe différents types de tabourets (avec accoudoirs, avec dossier...) pour s'adapter à vos besoins.

PRIX MOYEN : 45 €

REHAUSSEUR WC

Le rehausseur WC aide avec ou sans accoudoirs et s'installe facilement et rapidement sur le rebord de la cuvette. La hauteur du rehausseur permet de surélever les toilettes de 5 cm à 15 cm et se choisit en fonction de votre taille ou de votre morphologie. Vos hanches doivent être légèrement plus hautes que vos genoux lorsque vous vous asseyez afin de limiter la flexion de vos jambes pour vous asseoir et vous relever.

PRIX MOYEN : 35 €

LES AIDES TECHNIQUES

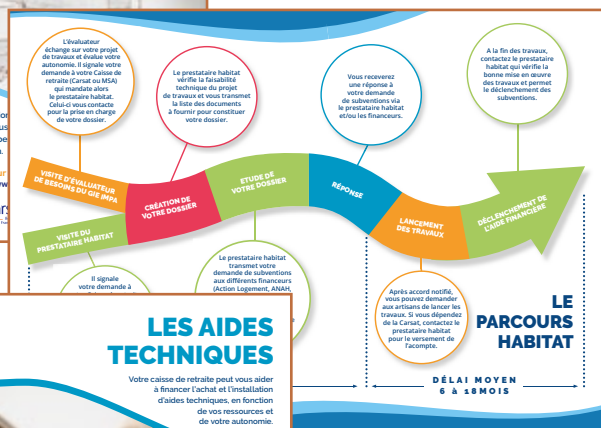
Votre caisse de retraite peut vous aider à financer l'achat et l'installation d'aides techniques, en fonction de vos ressources et de votre autonomie.

L'installation et la bonne utilisation d'aides techniques vous permettent de continuer à vivre chez vous le mieux possible et de vous soutenir lorsque vous rencontrez des difficultés passagères, comme une hospitalisation ou l'absence d'un proche aidant.

Pour plus d'informations : www.gie-impa.fr

Document financé par :

URBAM CONSEIL, SOLIRIA, URBANIS, IMPA, Carat Bourgogne-Franche-Comté, Cote d'Or





www.gie-impa.fr

.....
Gie IMPA
3 rue de Châtillon
25480 ÉCOLE VALENTIN
.....